Modification des lois du code E

Les modifications

Code E. = Code Economique. (Régit par le ministre des finances)

Législation économique (métiers, argent, vol,…):

Economie, argent, salaires, etc.

Liste des articles de loi du code E :

Loi SALVATORE Klaus N° 189 (adoptée) : Pourquoi ça numérote si ce n'est pas une loi ?

Sommaire

(CECI N'EST PAS UNE LOI. SOMMAIRE A RENOUVELER EN CAS DE MODIFICATIONS DES LOIS)

\*Le code E régit les lois concernant les vols, les métiers d’argent et l’argent en général

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\* LOIS ESSENTIELLES A LA SÉCURITÉ DES POLS} \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Loi DIGIOIA Scyhan N°1-E (provisoire) : (à ajouter)

Diminution des salaires du gouvernement sans prévention

\*\*\*\*\*\*\*\* LOIS RELATIVES A L’IMPOSITION ET AUX INSPECTEURS FISCAUX \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Loi n° 2-E : imposition spécifique : banquiers et maîtres des jeux (Loi sur la déclaration d’impôt pour les banquiers et maitres des jeu)

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Loi n°3-E : Réglementation du métier d’inspecteur fiscal (Devoirs des inspecteurs fiscaux)

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\* LOIS RELATIVES AUX VOLS \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Loi n°4-E: Droits des assureurs lors de vols

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Loi n°5-E : Loi sur les vols réussis (Droits d’une victime de vol non assurée)

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\* LOIS SUR LES MÉTIERS FINANCIERS \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Loi n° 6-E : Loi sur les banquiers (Devoirs des banquiers et de leurs clients)

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Loi n°7-E : Loi sur les bourses et le ministre des finances (Devoirs du ministre des finances)

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Loi n°8-E : Droits et devoirs de l’assureur

Peines requises : Aucunes

Loi DIGIOIA Scyhan N°1-E (provisoire) :

Diminution des salaires du gouvernement sans prévention

~~Loi adoptée par référendum avec 19 "pour" et 13 "contre" https://mon-partage.fr/f/4CDW6J1M/~~

~~Alinéa~~ (Article) 1 :

Le président ne pourra pas baisser les salaires des membres du gouvernement qu'il aura fixés au début du mandat, pendant la période de son 1er mandat, sans en informer ses ministres auparavant et qu'il prévoit de baisser les salaires au cours du second mandat.

~~Alinéa~~ (Article) 2 :

Sachant que les salaires sont fixés à hauteur de 600 euros par jour. Le Président ne pourra pas baisser le salaire en dessous de 400 euros par jour.

~~Alinéa~~ (Article) 3 :

Les membres du gouvernement auront la possibilité en cas de litige et le droit de prendre un avocat et de conduire le Président en Justice afin de recevoir des dédommagements et intérêts.

La peine requise : 5 heures d'emprisonnement

Remboursement des compléments de salaires non versés et une amende de 1500 euros non négociable lors du jugement

En cas de récidive : Retrait du diplôme de SCIPOL

Peines requises : Voir ci-dessus!

Loi ESCOBAR Pablo N°2-E (adoptée) :

Imposition spécifique : banquier et maître des jeux

~~loi crée sous le gouvernement mikaelson\_~~

~~Alinéa~~ (Article) 1 :

Le banquier ne doit PAS déclarer les dépôts d'argent des autres, il doit donc soustraire à ce chiffre le montant des épargnes de ses clients.

~~Alinéa~~ (Article) 2 :

Le maître des jeux doit soustraire à son compte 70% du montant de sa cagnotte privée, étant donné que 50% sont reversés au gagnant et 20% vont à l'état.

~~Alinéa~~ (Article) 3 :

Tout inspecteur est dans l'obligation de vérifier ces points, dans le cas contraire il sera poursuivi.

- Le banquier ou le maître des jeux pourra demander le remboursement du montant prélevé à tort au ministre des finances qui l'indemnisera avec la caisse d'état (en déduisant le montant déjà remboursé par l'inspecteur lors du procès).

NB : Cette loi concerne uniquement les Banquiers et Maîtres des Jeux qui notent leurs déductions en tête de profil.

Peines requises : Amende de 300 euros + remboursement de 70% à 100% + 3h de prison

(si récidive) retrait du diplôme d'inspecteur fiscal.

Peines requises : voir ci-dessus

Loi MELLARK Katniss N°3-E (adoptée) :

Loi sur les banquiers

~~Alinéa~~ (Artcile) 1 : Les devoirs du banquier

Tout banquier acceptant prêt ou épargne se doit de respecter la date échéante du contrat avant d'y mettre fin,

\*\*\*Sauf si un accord est passé entre le banquier et le client par message, les messages serons à garder (prendre un screen du message envoyé au cas où le destinataire le supprime).

Peines requises : Remboursement de l'intégralité du placement, ou du prêt, 500 euros d'amende, + 1 heure de prison

Si récidive : Remboursement de l'intégralité du placement, ou du prêt, 1000 euros d'amende, 3 heure de prison, retrait du diplôme de banquier.

~~Alinéa~~ (Article) 2: Les devoirs du client

Tout client demandant un prêt ou une épargne se doit de respecter la date échéante du contrat avant d'y mettre fin,

\*\*\*Sauf si un accord est passé entre le banquier et le client par message, les messages serons à garder (prendre un screen du message envoyé au cas où le destinataire le supprime).

Peines requises : Remboursement de l'intégralité du placement, ou du prêt, 500 euros d'amende, 1 heure de prison

Si récidive : Remboursement de l'intégralité du placement, ou du prêt, 1000 euros d'amende, 3 heure de prison.

Peines requises : Voir ci-dessus

Loi SKOLD Kimy N°4-E (adoptée) :

~~Réglementation du métier d'inspecteur fiscal~~

Loi sur la réglementation du métier d’inspecteur fiscal

Principe

\*\*\*\* Garder la même mise ne forme

- Chaque pol doit déclarer et payer ses impôts, dans le cas contraire un inspecteur fiscal pourra lui mettre une amende.

- Une différence de 50 euros entre les sommes sera tolérée.

- Tout pol pensant être victime d'un abus de la part d'un inspecteur fiscal est en droit de déposer plainte.

Preuves : Impression d'écran du journal de bord + impression d'écran de la déclaration + Impression d'écran de la page fiscale faite par un inspecteur fiscal.

~~Alinéa~~ (Article) 1

Les contrôles fiscaux sont interdits entre 22h00 et 03h00 (heure de Micropolia)

Preuve : Impression Écran du journal de bord

~~Alinéa~~ (Article) 2

Un inspecteur fiscal devra laisser un délai de 30 minutes à un pol suite à sa connexion pour lui mettre une amende.

Preuves : Impression d'écran de la page "pols en ligne" au moment de la connexion + Impression d'écran du journal de bord montrant le contrôle fiscal

~~Alinéa~~ (Article) 3

Les pols ayant moins de 1500 euros de richesse ou étant âgés de moins de 21 ans ne doivent pas recevoir d'amende.

Preuves : Impression d'écran de la richesse et de l'âge du pol + Impression d'écran du journal de bord + Impression d'écran de la page de la banque centrale.

~~Alinéa~~ (Article) 4

Un inspecteur fiscal doit vérifier la véracité des déclarations faites par les pols, s'ils constatent une infraction, ils doivent leur écrire un courrier et ensuite leur mettre une amende.

Dans le cas de non déclarations (ou déclarations à zéro) une amende de 100 euros sera donnée au pol.

Dans les cas de fausse déclaration l'inspecteur fiscal pourra mettre une amende représentant la somme due.

Preuves : Impression écran du journal de bord + impression écran de sa déclaration + Impression écran de la page Inspecteur fiscal.

~~Alinéa~~ (Article) 5

Chaque pol ne peut recevoir qu'une seule amende par année.

Preuves : Impression d'écran du journal de bord + Impression d'écran de la page fiscale par un inspecteur fiscal.

\*\* Chacun des alinéas de cette loi doit être respecté par les inspecteurs fiscaux sans quoi ils seront poursuivis en justice par tout pol victime d'une amende abusive possédant les preuves nécessaires au dépôt de sa plainte.

Peines requises :

- Dédommagement de la somme + amende de 300 euros + 3 heures de prison

En cas de récidive : Dédommagement de la somme + amende de 500 euros + 5h de prison + Retrait du diplôme d'inspecteur fiscal

~~Alinéa~~ (Article) 6 :

Tout Pol ayant entre 18/21 ans ayant une richesse de moins de 800 euros et n'ayant pas de travail ne devront payer aucun impôt si ce pol reçoit une amende par un inspecteur le pol aura le droit de porter plainte en justice. Si le Pol reçoit une grosse amende la justice retira le diplôme à l'inspecteur fiscal.

Preuves : capture d'écran de l'amende + capture de la fortune (- 800 euro) + capture de l'emploi (SDF, chômeur)

Peines requises : Peines : 5 h de prisons + dédommagement + annulation de l'amende + retiré le diplôme à l'inspecteur (si grosse amende).

Loi ALPH Capone N°5-E (adoptée) :

Loi sur les Bourses et le Ministre des Finances

~~Modifiée par PABLO ESCOBAR sous le gouvernement mikaelson\_~~

Principe :

\*\*\*\* Garder la même mise en forme

La présente Loi a pour principal but d'aider tous les jeunes pols qui sont en manque de ressources financières et ainsi les encourager dans leurs études. Ensuite, cette Loi-ci a pour autre but de guider la mission du Ministre des finances et de donner plus de transparence à ses actions. Les barèmes et les critères de donation des bourses sont laissés à la discrétion du Ministre des finances.

~~Alinéa~~ (Article) 1:

En tant que représentant de la Justice et de l'égalité, le Ministre des finances a interdiction de vider la caisse d'état dans son intérêt personnel ou favoriser tout pol n'étant pas dans le besoin pour quelque motif que ce soit.

Celui-ci a droit de venir en aide financièrement à la population tout entière. De ce fait, il se doit de s'y prendre par des moyens non douteuses ou qui violeraient cette Loi-même. De plus, les modalités de sélection, de déroulement, de fréquence de ces opérations de redistribution ainsi que les montants seront discrétionnaires.

Alinéa 1~~b~~ :

En cas de vol la caisse de l'état pourra rembourser 25% du préjudice d'un vol seulement et seulement si le vol dépasse les 15 000 euro

- aucun remboursement ne sera fait sans procès contre l'accusé.

- si le voleur venait à mourir la caisse de l'état pourra remboursée le montant du litige à hauteur de 9999 euro

~~Alinéa~~ (Article) 2:

Pour garantir l’indépendance des citoyens face à l’aide gouvernementale, il sera accordé par le Ministre des finances, un total de 3 bourses par pol pour chaque mandat et dont ce total ne dépassera pas la somme de 1 800 euros (2500 euros maximum) pour éviter les abus .Les montants varieront selon les barèmes et les critères du ministre et en conformité avec ce présent article.

~~Alinéa~~ (Article) 3 :

Voici quelques règles pour régir la donation des bourses, toujours dans le but de garantir une plus grande transparence et une plus grande démocratie :

- Parce que tout pol dont sa richesse sera négative donc inférieure à 0 euro, cela signifiera que celui-ci a eu recours au vol. De ce fait, toute demande venant d'un pol ayant eu recours au vol et dont sa richesse est négative ne sera pas accordée de bourse de l'état. Le vol est un acte sévèrement jugé par les lois régissant Micropolia.

- Il est fortement conseillé au Ministre des finances de décider avec le reste du gouvernement les montants des salaires des membres du gouvernement, des barèmes des bourses s'il y a et des montants attribués aux créations s'il y a également. Un salaire (au gouvernement) ne pourra excéder les 600€/jour et par personne.

- Il est aussi conseillé de toujours vérifier la véracité des dires des demandeurs (aller jeter un coup d'oeil à leur profil et faire un bon jugement.

~~- Un pol de plus de 31 ans se verra attribuer 50 % de la somme qu'il prétend pouvoir réclamer, prenant en compte son âge et donc son indépendance concernant ses revenus.~~ (pas d'accord a retirer ce passage, l'équité pour tous).

- Toutes ces précisions sont soumises à la règle de l~~’alinéa~~ (article) 2.

Peines requises : Voir au-dessus

Loi ALPH Capone N°6-E (adoptée) : (loi à revoir)

Droit et devoirs de l'assureur ~~(Sous le gouvernement de Chris HENDOG)~~

Devoirs de l'assureur

L'assureur a un délai de 72 heures (2 ans micropolien, (soit 6 jours) pour ce qui se connecte que le week-end) pour rembourser son client. S'il ne le fait pas dans le temps imparti, il sera poursuivi au tribunal.

Preuves : Impression Ecran de l'assurance souscrite

Peines: Remboursement de la somme qu'il aurait dû rembourser à son client

Récidive : 3h de prison et 500 euros + amende de 500 euros en plus du remboursement.

Aussi, plusieurs procès seront peut-être nécessaires pour que l'assuré récupère le montant total de ce qu'il aurait du toucher de son assureur.

\*\*Alinéa 2 déposé par Georges Clemenceau\*\*

Droit de l'assureur (en contradiction avec le texte du dessus qui dit que l'assuré peut faire plusieurs procès pour récupérer son argent. La il dit qu'il ne peut pas demander de remboursement dans la même année et +)

Si un client réclame de nombreux remboursements dans la même année (3 et +), l'assureur peut résilier le contrat et attaquer son client en justice et ne pas le rembourser pour un motif d'abus.

Preuve : une impression écran prouvant des demandes de remboursement ~~dans la même année.~~ (à retirer dans la même année, les procès durent parfois plus que 3 jours soit un an sur micropolia).

Peine: Aucune (si peines requises : demande du remboursement au client après le ou les procès sous un délai de 4 ans années micropolienne (soit 12 jours en réel).

Peines requises : Voir ci-dessus

Loi ALPH Capone N°7-E (adoptée) : (LOI A REFAIRE)

Droit des Assureurs lors de vols

Principe :

\*\*\*\* Garder la même mise ne forme

Un assuré est une personne ayant souscrit à une assurance vol auprès d'un assureur. Etant donné que l'assureur doit rembourser son client du montant total du vol, l'assureur peut porter plainte contre le voleur de son client afin qu'il récupère une partie de l'argent volé.

Etant donné que l'assureur doit rembourser son client, le voleur ne rembourse personne et garde l'argent volé. Pour y remédier, le Gouvernement a décidé de faire une loi pour régler le souci.

(Pas d'accord, le voleur devrait rembourser le montant volé ou au moins 80 % de la somme)

En effet après avoir remboursé son client, l'assureur pourra demander 75% de la somme volée à son client. ???

Preuves : ELLES SONT OU LES PREUVES DEMANDEES ? (Screen du journal de bord du vol du l'assuré avec le montant de la somme volée, + screen de la fenêtre du voleur)

Pour que l'assureur porte plainte contre le voleur de son client, il devra se procurer la preuve du vol, et la preuve de l'assurance de son client. Il devra lui-même fournir la preuve montrant qu'il a remboursé son client. (D’accord sur ce passage, mais en total contradiction avec les textes du dessus)

Si une de ces preuves manque, AUCUN jugement ne pourra avoir lieu.

Peines :

Remboursement de 75% (80%) de la somme volée pour l'assureur (Le pol volé aura été préalablement remboursé par son assureur) (pas clair du tout, le pol volé doit se faire rembourser par le voleur ou l'état à hauteur de 80 % de la somme)

Peines requises : Voir ci-dessus

Loi BARROW Loulou N°8-E (adoptée) :

Loi sur les vols réussis

~~loi modifiée par PABLO ESCOBAR sous le gouvernement MIKAELSON\_~~

En aucun cas, un vol réussi doit être considéré comme une triche mais plutôt comme une infraction à partir du moment où ce texte sera posté dans la loi. Le Pol victime d’un vol pourra mener en justice le voleur afin de récupérer la somme volée en fonction de son statut social au moment du vol.

Remboursement :

Une fois que la victime aura porté plainte contre le voleur, un procès sera fait et si l’accusé est désigné coupable alors ont lieu les remboursements dans la limite des 9999 euros.

Toutes fois, cette loi n’est pas applicable pour les Pols couverts par une assurance pour vol et le remboursement se fera donc par leur assureur.

Preuves à fournir :

Une plainte ne se fera pas par envie et donc lorsqu’un Pol dépose un dossier chez un avocat, il devra lui fournir une impression écran de son journal du bord ou apparaîtront le nom de la victime en haut à droite et le vol (Ex : Vous avez été volé d’une somme de X Euros par un Inconnu (nom du voleur). Si la victime n’est pas couverte par une assurance, une impression de plus sera demandée, celle de « Non Assurance ».

NB: Les Pols qui ont moins de 25 ans ne peuvent bénéficier d’une assurance, dans leur cas, la preuve de \*Non Assurance\* n’est pas demandée, en revanche, une impression écran de leur profil ou apparaît le nom et l’âge de la victime sera indispensable.

(Ce n’est pas normal que les pols de moins de 25 ans ne puissent pas être assurés).

Peines Requises :

Amende de 500 euros + 5h de prison + Remboursement du vol à hauteur des 9999 euros

En cas de récidive:

Amende de 1000 euros + 24h de prison + Remboursement du vol à hauteur des 9999 euros

Peines requises : Voir juste au-dessus